Syndicat des Eaux du Tonnerrois
Eau Potable et Assainissement

Votre compteur d'eau bientôt relevé !

L'ensemble des compteurs d'eau de votre commune sera relevé :

à compter du : 01/09/2025

Afin de faciliter le passage du releveur, merci :

- **De Rendre accessible votre compteur**
- **D'éloigner vos animaux**

Les agents du Syndicat des Eaux du Tonnerrois sont munis d'une carte professionnelle.
Elle vous sera présentée sur simple demande.

MERCI,
Pour votre disponibilité
et votre compréhension

SI votre compteur EST EN DOMAINE PRIVE,
et que vous ne pouvez pas être présent :

Vous avez 4 façons de nous transmettre votre index

Notez le relevé d'index de votre compteur d'eau sur l'avis de passage déposé par le releveur dans votre boîte aux lettres *(comme ci-dessous)*, puis communiquez le nous via les biais suivants :

Par Téléphone :
Du Lundi au Vendredi
De 8h30 à 11h45
03.73.91.00.14

Par SMS :
06.84.33.54.45.
En envoyant une photo du compteur avec l'adresse de celui-ci.

Par courrier à l'adresse :
Syndicat des Eaux du Tonnerrois :
17-19, Avenue Aristide Briand
89700 TONNERRE

Par mail :
facturation@eauxtonnerrois.fr

Syndicat des Eaux du Tonnerrois
Eau Potable et Assainissement

Relevé d'index transmis par l'abonné

Coordonnées de l'abonné :

Nom (s), Prénom (s)……

Adresse :……

Logt n° ……

Commune :……

Date de naissance :

……/……/…….

Tél : ……

E-mail : ……

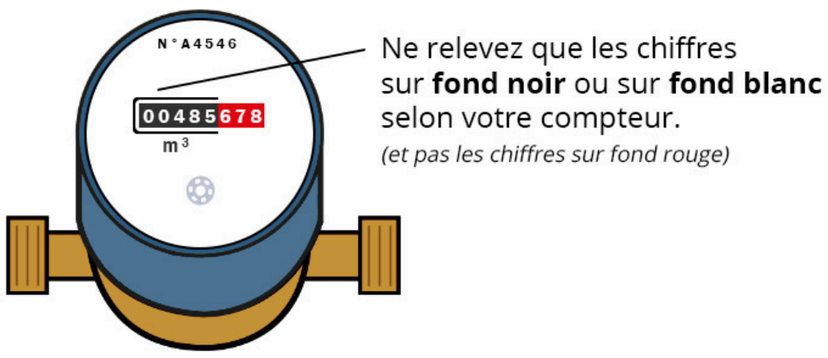

Adresse de facturation (si différente) :

Adresse :……

Code postal : ……Commune : ……

Branchement :

Compteur n° : ……

Relevé d'index à : ……m3 Le ……

Fait à ……..Le ……/……../…….

Signature (s) de (s) l'abonné (s) : ……